

CSP



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2007

CENTRE SOCIAL PROTESTANT-NEUCHÂTEL

BILLET DU PRÉSIDENT DU COMITÉ

L'année 2007 a été marquée par d'importants changements de personnes au sein du CSP du canton de Neuchâtel: d'une part, François Dubois a cessé d'assumer sa tâche de directeur à fin janvier 2007 et il a été remplacé par Pierre Borer, qui est entré en fonction le 1^{er} avril 2007; d'autre part, plusieurs membres du Comité ont quitté ce dernier à la fin de la législature, soit en été 2007, et ont été remplacés (ou vont l'être tout prochainement) par des personnes émanant de paroisses des divers districts.

Nous adressons nos plus vifs remerciements pour leur remarquable travail à François Dubois et aux membres du Comité qui viennent de le quitter et nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux membres du Comité dont l'engagement sera précieux.

Les discussions entre le Comité du CSP et le Conseil synodal concernant la révision des statuts du CSP ont été suspendues d'un commun accord dans l'attente d'une prise de position du Synode. Celle-ci devait porter sur le réaménagement des liens institutionnels entre l'EREN et le CSP dans le sens d'une plus grande autonomie de ce dernier, qui s'impose au vu de l'évolution de ses activités.

Les discussions avec le Conseil synodal vont cependant reprendre tout prochainement et l'adoption des nouveaux statuts devrait dès lors intervenir dans le courant de l'année 2008.

En effet, le Synode a, lors de sa session du 12 décembre 2007, approuvé diverses résolutions prévoyant notamment «d'accorder au CSP l'autonomie organisationnelle dont il a besoin pour accomplir sa mission spécifique, notamment en matière de gestion du personnel et financière».

Sur le plan des prises de position touchant des questions sociales et politiques, le Comité du CSP a décidé, en mai 2007, d'apporter un soutien au Comité pour l'éligibilité des étrangers au niveau communal.

En outre, la rencontre annuelle du Comité et des collaborateurs du CSP avait pour objectif de faire le point sur les conditions, les critères et les modalités de nos prises de position publiques. En effet, le CSP Neuchâtel – tout comme d'ailleurs les autres CSP romands – a pris position à plusieurs reprises sur des sujets touchant au domaine social au sens large (par ex. l'abolition du statut des saisonniers, certaines modifications des lois sur l'asile, les étrangers, l'assurance chômage, l'assurance invalidité, la lutte contre le racisme, etc).

Le CSP a toujours estimé – comme le spécifie d'ailleurs sa Charte – que son action doit aussi comporter une dimension d'engagement public en faveur de l'équité, de la tolérance et de la solidarité.

Le Comité remercie tous les membres de l'équipe de collaborateurs du CSP dont l'engagement permet le bon fonctionnement de notre institution.

Au vu des réductions des subventions de l'Etat et de l'EREN intervenues ces dernières années et de la diminution importante de la réserve financière que constitue le Fonds de soutien du CSP, le Comité lance un vibrant appel à tous les donateurs pour qu'ils renforcent leur soutien financier au CSP afin que celui-ci ne soit pas contraint de réduire ses prestations.

Pierre Bauer

«Le Centre social protestant est dépositaire d'un héritage biblique qui appelle à la justice sociale et à la solidarité. Il cherche à traduire ces valeurs dans la réalité sociale»

Les citations sont extraites de la Charte du CSP.

BILLET DU DIRECTEUR

Ce n'est pas parce qu'un nouveau directeur a mordu à l'hameçon du CSP le 1^{er} avril, que le courant du fleuve dans lequel nage l'institution a changé de cap! Durant les deux mois qui ont précédé mon arrivée, Isabelle Baume, directrice adjointe, a tenu la barre avec tact et efficacité. L'équipe du CSP, bien rôdée, continue d'accomplir sa mission avec la compétence et l'engagement social qui la caractérisent. L'investissement du comité et de son président constitue un soutien apprécié et indispensable. La collaboration avec l'EREN et son Conseil synodal s'avère constructive et fructueuse. Du bonheur pour un directeur. Je profite de ce billet pour tous les remercier chaleureusement.

Mais le CSP est-il pour autant un long fleuve tranquille?

Quelle image se fait le public de notre institution? Beaucoup de personnes connaissent le CSP de nom, de réputation. La première image qui vient souvent à l'esprit est celle des camions du CSP qui sillonnent le canton pour récupérer des meubles. Grâce à ces camions, le logo du CSP, est bien...véhiculé. Mais sinon, c'est quoi le CSP? Sommes-nous tous des déménageurs? En quelque sorte c'est un peu ça: au CSP, on essaie de faire bouger les choses, on est les déménageurs du social. Créé en 1964, le CSP s'est développé en fonction de la réalité du terrain et des besoins sociaux de plus en plus nombreux et complexes. Les secteurs et les projets qui animent le CSP, leur complémentarité, méritent par conséquent d'être mieux présentés au public et au politique. Par exemple, la Charte du CSP est méconnue, alors qu'elle constitue le fil rouge de notre action. Vous en trouverez d'ailleurs quelques extraits tout au long de ce rapport d'activités. Trop souvent, le public pense que le CSP est là uniquement pour soutenir financièrement des personnes en difficulté. Mais ce n'est qu'une petite partie de notre action, car nous ne voulons pas rendre ces personnes dépendantes de l'aide apportée. Nous préférons les accompagner dans leurs démarches, leur donner les outils pour s'en sortir, leur montrer qu'elles ont en elles-mêmes les ressources nécessaires, leur redonner confiance et finalement leur permettre de reconquérir leur autonomie. Et c'est à ce moment qu'elles seront elles-mêmes en mesure à leur tour de poursuivre cette chaîne de la solidarité. A ce titre, l'intervention collective, expérimentée depuis plusieurs années avec succès par Trampolino, est appelée à se développer.

Pour que le CSP soit un long fleuve tranquille, il faut veiller à ne pas assécher son cours. Depuis 2001, une bonne partie des prestations sociales n'auraient pas pu être fournies sans des fonds privés. Mais comme son nom l'indique, tout fonds a un ...fond. La fin de l'année 2007 a réservé de

mauvaises surprises: dénonciation abrupte du contrat de prestations de Job Eco, réduction de 10% des subventions cantonales reconduite contre toute attente, et certaines charges qui prennent l'ascenseur. Pourtant, notre offre sociale ne constitue pas un luxe: elle atteste d'un réel besoin et répond à la loi sur l'action sociale du canton qui a notamment pour but «de prévenir les causes d'indigence et d'exclusion sociale». Reste à persuader nos autorités de la pertinence de notre action et surtout des économies notables qu'elle engendre pour la collectivité. Sortir de la spirale de l'endettement permet de payer à nouveau ses impôts et sa caisse maladie. Reprendre confiance et ne pas «tomber» à l'aide sociale, permettre à une personne étrangère de s'insérer dans le monde du travail sont autant d'économies substantielles pour l'Etat.

Mieux informer, être plus imaginatifs: dans ces domaines, nous allons nous dépenser sans compter!

Pierre Borer

«Le CSP cherche à poser un regard prospectif sur la société d'aujourd'hui pour repérer l'émergence des nouveaux problèmes»

«Le CSP collabore de manière loyale et critique avec les services publics et privés. Dans son action sociale s'inscrit une dimension politique: l'engagement dans la société civile en faveur de l'équité, de la tolérance et de la solidarité».

COMITÉ AU 31 DÉCEMBRE 2007

Président:

M. Pierre Bauer La Chaux-de-Fonds

Membres du bureau:

M^{me} Geneviève Jaquet La Chaux-de-Fonds

M. Yvan Besomi Les Hauts-Geneveys

Autres membres:

M^{me} Aline Bandelier Neuchâtel

M^{me} Nathalie Fellrath Marin

M^{me} Guillemette Rööslì Cormondrèche

M. Jean-Pierre Aeschlimann Fleurier

M. Olivier Arni Neuchâtel

M. Adrien Laurent Bevaix

M. Maurice Marthaler La Chaux-de-Fonds

M. Luc Meylan Môtiers

Déléguée du Conseil synodal:

M^{me} Jacqueline Lavoyer Peseux

Membres arrivés en fin de législature à la fin du 1^{er} semestre 2007 et n'ayant pas renouvelé leur mandat:

Madame Noëlle Perregaux, Messieurs Eric Vaucher, Eric Develey, Marcel Fuchs, Daniel Huguenin, Yann Miaz et Jean-Philippe Uhlmann.

Nous les remercions chaleureusement pour leur engagement.

COLLABORATIONS AVEC...

- * Les Centres sociaux protestants de Berne-Jura, Genève et Vaud
 - * Caritas Neuchâtel
- * Les services sociaux privés du Groupe de pilotage de la Fondation neuchâteloise pour la coordination de l'action sociale (FAS)
 - * L'Association neuchâteloises des institutions de l'action sociale (ANIAS)
 - * Le Service de l'Action sociale (SAS)
- * La Fondation en faveur des adultes en difficulté sociale (FADS)
 - * Le Service des Migrations (SMIG)
 - * Le Service de l'Emploi (SE)
 - * Les Offices communaux et régionaux d'aide sociale
 - * Le Comité du Fonds de désendettement
- * Les programmes d'insertion socioprofessionnelle Evologia et Job Eco
 - * Le Drop In, les Centres de prévention et de traitement de la toxicomanie de La Chaux-de-Fonds (CPTT) et du Val-de-Travers (CAPTT)
 - * Les Offices des Poursuites
 - * Max Money romandie, Dettes Conseils Suisse
 - * Les assistants sociaux des hôpitaux
 - * L'Entraide protestante suisse (EPER)
 - * L'Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR)
 - * La Croix-Rouge section bernoise
 - * RECIF et HAUT RECIF
 - * Le Bureau du délégué aux étrangers
- * La Commission de Travail pour l'intégration des étrangers (CTIE)
 - * La Conférence romande des collaborateurs de permanences pour requérants d'asile (COPERA)
 - * Les Marchés de l'Univers
- * Le Conseil synodal et les paroisses du canton, la Fédération des Eglises protestantes de Suisse (FEPS)
- * Le Centre œcuménique de rencontres et d'animation (CORA)
 - * Job Service
- * L'Office d'orientation scolaire et professionnelle (OROSP)
 - * Associations de défense des chômeurs de Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds
- * Fédération romande et tessinoise des services de consultations conjugales (FRTSCC), Association des Conseillers Conjugaux de Suisse romande (ACC)
- * Le Service de probation, le Collège œcuménique de l'aumônerie des établissements de détention
 - * Association neuchâteloise de services bénévoles (ANSB)
 - * Le Mouvement des aînés (MDA), Profora Bejune, Unia, Bibliomonde, Lecture & Cie

Le CSP a le privilège de collaborer avec de nombreux services. Ces contacts permettent d'assurer des prestations de qualité. Merci à tous nos partenaires mentionnés ci-contre, ainsi qu'à ceux que nous aurions malencontreusement oubliés.

Aux donateurs

d'objets vendus dans nos boutiques.

Aux bénévoles

qui animent les boutiques et qui donnent des coups de mains précieux dans d'autres secteurs.

Aux Amis du CSP

Par des dons uniques ou réguliers. 3875 personnes ont soutenu financièrement le CSP. Un total de Fr. 119'793.20 a ainsi été recueilli sur le compte des Amis durant les mois de janvier, février et de juin à décembre 2007.

A ceux qui soutiennent Budget des Autres

Le CSP développe sa propre action d'entraide: «Budget des Autres». En 2007, un montant de Fr. 56'256.55 a été versé dans ce Fonds, tandis que Fr. 60'123.40 ont pu être distribués.

A ceux qui ont répondu à l'Appel de Mars

Avec l'Appel «Ne les laissons pas tomber - le CSP s'engage contre la précarité des jeunes», cette campagne a atteint le montant de Fr. 64'418.75.

Des dons divers d'un montant total de Fr. 40'706.55 ont été comptabilisés en 2007.

Nous tenons à relever entre autres les soutiens financiers suivants:

Autodesk Development	Fr. 1'100.-
Département Social Romand (DSR)	Fr. 3'000.-
Eglise Réformée française	Fr. 800.-
Jean Singer & Cie SA	Fr. 3'000.-
Fondation Bhema Vaduz	Fr. 3'000.-
Fondation Harldimann-L'Hardy	Fr. 2'500.-
Fondation Schenkerl-Wager	Fr. 2'000.-
Philips Morris Products	Fr. 1'000.-
Don anonyme	Fr. 8'750.-

Ainsi que des dons versés en mémoire de 15 personnes décédées.

Un don de Fr. 160'000.- de la

Loterie **R**omande

attribué en décembre 2007 en faveur des «Ficelles du Budget», projet de prévention à l'endettement des jeunes.

MERCI, MERCI, MERCI, MERCI, MERCI...

A L'EREN et aux paroisses de l'EREN

L'EREN (Eglise réformée évangélique du canton de Neuchâtel) accorde chaque année une subvention au CSP. En 2007, elle s'est montée à Fr. 611'100.– dont Fr. 120'000.– provenant des paroisses. Par ailleurs, 7 paroisses ont attribué une collecte en faveur du CSP.

Le travail accompli par le CSP au service de l'ensemble de la population du canton, en complément de l'action sociale des services publics, est reconnu par l'Etat.

Le CSP a signé un contrat de prestation avec l'Etat qui lui a versé en 2007 une subvention de Fr. 180'000.–.

Excepté Budget des Autres, le CSP ne dispose pas d'argent à distribuer à ceux qui le consultent. Pour y pallier, il sollicite en leur faveur des Fonds privés (en 2007: Fr. 191'952.15).

Nous remercions de leur soutien les Fonds suivants :

Gialdini, Cyril de Coulon, Œuvre séraphique de charité Soleure, de Marval, Julie de Bosset, Rougemont de Lowenberg, La Chaîne du Bonheur, Prestation d'Aide aux personnes Handicapées, Beobachter, Pro Juventute. Solidarité mères et enfants (SOFO), Fonds des Incurables, Secours suisse d'hiver, Œuvre des convalescents La Chaux-de-Fonds, Comité de bienfaisance, le Zonta Club, S. Petitpierre, Pro Senectute, Groupe Sida NE.



A l'Etat de Neuchâtel



Aux communes du canton

Auvernier, Bevaix, Bôle, Boudevilliers, Boudry, Brot-Dessous, Buttes, Colombier, Corcelles-Cormondrèche, Couvet, Cressier, Engollon, Fresens, Hauterive, La Chaux-de-Fonds, La Côte-aux-Fées, La Sagne, Le Landeron, Le Locle, Le Pâquier, Les Brenets, Les Ponts-Martel, Montalchez, Montmollin, Neuchâtel, Peseux, Rochefort, St-Aubin-Sauges, Savagnier, Villiers, ont soutenu le CSP en versant ensemble la somme de Fr. 29'090.–.

Pour soutenir le travail du CSP auprès des requérants d'asile, l'EPER a versé une subvention de Fr. 25'000.—.

Le CSP lui témoigne sa profonde reconnaissance.



RAPPORTS DES SECTEURS

SECTEUR REQUÉRANTS D'ASILE

Outre les traditionnelles activités d'accompagnement juridique et psychosocial de requérants d'asile dans leur procédure visant à faire reconnaître leur qualité de réfugié ou un obstacle à leur renvoi, trois actions ont mobilisé le secteur en 2007.

Permanences hebdomadaires sans rendez-vous.

Durant l'année, 162 personnes provenant de 21 pays, se sont présentées pour solliciter une information ou un conseil, une aide juridique, un soutien financier ou psychosocial. Ce chiffre ne tient pas compte des demandes adressées par téléphone. Pour optimiser l'efficacité de ces permanences, et afin de pouvoir répondre rapidement aux demandes souvent angoissées, la collaboratrice sociale reçoit les demandeurs et consulte au besoin directement la juriste. La majorité des dossiers pour lesquels les collaborateurs du secteur entrent en matière nous parvient par ce biais-là.

Demandes de permis B pour requérants d'asile au bénéfice d'une admission provisoire (permis N et F).

Une réglementation entrée en vigueur le 01.01.07 permet de solliciter auprès des autorités cantonales un préavis en matière d'octroi de permis B pour toutes les personnes liées à l'asile, et ce à certaines conditions restrictives en terme d'intégration sociale et professionnelle. Ce préavis doit être par la suite approuvé par l'Office fédéral des migrations. En cas de refus, une procédure de recours est ouverte devant le Tribunal administratif fédéral. S'agissant d'une possibilité majeure de pouvoir régler la situation de personnes vivant en Suisse depuis de nombreuses années et bien insérées, il a paru indispensable de saisir cette opportunité. 29 demandes de ce type exigeant un travail minutieux de récoltes d'informations, concernant 53 personnes dont 15 enfants, ont été déposées.

Co-organisation de la journée des réfugiés. Pour la 1^{re} fois, la journée des réfugiés a été organisée conjointement avec Caritas Neuchâtel et s'est dérou-

Mélanie Müller, juriste 60%
responsable du secteur

Caroline Hensinger,
assistante sociale, 50%

François Konrad,
assistant social, 40%

Patrick Bilat,
assistant social,
responsable «Echelle», 100%

Emmanuelle Grenon,
collaboratrice «Echelle», 70%

Evgenia Klokova Dubois,
collaboratrice «Echelle», 40%

lée à La Chaux-de-Fonds. A cette occasion, en sus des traditionnels stands de nourriture et d'artisanat, ont été présentés plusieurs spectacles de communautés différentes, expositions de photos, conférence-débat, pièce de théâtre.

SECTEUR RÉFUGIÉS STATUTAIRES

Pour le secteur réfugiés statutaires, on peut aisément dire que les années se suivent et se ressemblent... quoique, plutôt, ne se ressemblent pas!

Dans notre rapport d'activités de 2006, nous vous faisons part des multiples changements opérés depuis 2001, suite à la nouvelle loi sur l'asile (LAsi). Et bien, 2007 a connu une révision de cette loi et donc de nouvelles procédures de financement à mettre en place pour 2008.

L'élément clé pour notre secteur est sans hésitation le nouveau mode de remboursement des dépenses d'aide sociale qui a été décidé dans le cadre de cette révision. Cela nous a obligés, en accord avec le secteur réfugiés de CARITAS, à réfléchir et mettre en place toute la gestion administrative et financière de ce secteur. Dans ce cadre, nous ne pouvons que remercier le service des migrations de l'Etat de Neuchâtel pour la qualité de la collaboration qui nous a permis d'élaborer les bases nécessaires à notre travail. Il a également été nécessaire de rediscuter de la convention qui nous lie à l'Etat et de l'adapter à ces nouvelles règles.

Toutes ces modifications administratives ne doivent toutefois pas nous faire oublier le centre de nos activités, soit l'accompagnement des réfugiés statutaires dans leur installation dans notre canton et dans la construction de leur avenir. Sur ce point, nous avons pu relever une recrudescence de situations de personnes dont le vécu a fortement péjoré l'état psychique. De ce fait, leur intégration sociale et professionnelle nécessite un accompagnement plus long. La difficulté de trouver des appartements dont le loyer est conforme aux normes de l'aide sociale cantonale a également fait partie de nos préoccupations en 2007. Tou-



Le CSP gère, sur mandat de l'Etat, les dossiers d'aide sociale des réfugiés au bénéfice d'un permis B ou C.

tefois, dans l'ensemble, le nombre de familles ayant accédé à l'indépendance financière est resté stable durant cette période.

PROGRAMME ECHELLE

ECHELLE, programme d'intégration sociale et professionnelle pour réfugiés et personnes admises provisoires, est actif depuis 2004 grâce au financement du CSP et de la Confédération via l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés. Au fil des ans, le programme a développé de solides compétences pour aider ces migrants établis dans le canton à s'insérer socialement et professionnellement.

En 2007, 30 réfugiés statutaires et 16 personnes admises provisoirement ont bénéficié des prestations d'ECHELLE. Tout d'abord, les participants ont la possibilité d'être reçus pour des entretiens individuels de conseils, d'orientation et d'aides dans diverses démarches telles que l'envoi de dossiers de postulation dans des entreprises. Ensuite, certains peuvent, selon leurs besoins, participer à des cours. Ainsi, en 2007, ECHELLE a organisé 2 sessions «Le monde du travail en Suisse» qui visent à enseigner les techniques de recherches d'emploi, les droits et devoirs des employés et employeurs. En association avec le Mouvement des aînés, un cours «Informations civiques et assurances sociales» a pu être donné en 2007. ECHELLE a aussi développé d'autres partenariats: dix bénévoles de Lecture et Compagnie suivent régulièrement des réfugiés pour un soutien de français, l'association Profora Bejune organise des cours d'informatique, RECIF a accueilli cette année 3 femmes inscrites à ECHELLE pour des cours de français. Enfin, pour ceux qui recherchent un travail, ECHELLE contacte des entreprises pour faciliter leur engagement.

Gravir les échelons de l'insertion sociale et professionnelle n'est pas toujours facile pour des personnes marquées par l'exil, mais les résultats obtenus ne font que confirmer l'utilité de l'action d'ECHELLE: par exemple sur les 16 personnes admises provisoirement et à la recherche d'un emploi, 60% ont signé un contrat de travail.

«Par une approche individualisée, il vise à établir un partenariat qui contribue à une meilleure autonomie»

SECTEUR JURIDIQUE

Au début de l'année, 57 dossiers étaient en cours. A fin 2007, nous en avons ouvert 95 nouveaux, et avons pu clore 89 dossiers à la fin de l'année. 63 dossiers sont encore en cours de traitement. Nous comptabilisons 435 demandes de renseignements lors de nos permanences téléphoniques.

Le système de la permanence téléphonique a été mis en place il y a plus de 10 ans, afin de pouvoir faire face à la croissance des demandes. Si toute personne peut consulter les juristes du CSP, comme notre Charte le mentionne, nous devons cependant limiter la prise en charge des dossiers. Ainsi, les directives du Comité interdisent aux juristes de faire aussi bien de la procédure civile que pénale. Mais nous devons aussi restreindre l'accès pour des simples questions de temps: le secteur juridique ne dispose que de 90% de temps de travail et ne peut malheureusement pas répondre à toutes les demandes.

Comme chaque année, la majorité des consultations porte sur des problèmes conjugaux. La tendance observée depuis quelques années dans ce domaine se confirme, à savoir que bon nombre des consultations données a trait à des problèmes rencontrés suite au divorce et plus particulièrement les contributions d'entretien en faveur des enfants majeurs. Les juristes des différents CSP romands sont d'ailleurs en train de rédiger une fiche d'information à ce sujet.

Nous remarquons aussi une recrudescence de consultations en matière de droit des Etrangers. L'annonce de l'entrée en vigueur en 2008 de la Loi sur les étrangers, ainsi que le climat de polémique qui s'est instauré ces derniers temps sur tous les sujets relatifs aux questions de migration, ont vivement inquiété la population étrangère qui a été plus nombreuse à nous consulter en 2007.

Le Conseil d'Etat a introduit en 2007 un nouveau système pour les prestations complémentaires, permettant de déterminer le montant laissé à la disposition des pensionnaires des homes et des hôpitaux pour leurs dépenses personnelles. Ces mesures d'écono-

Laurence Haenni Guillod,
avocate, 50%

Olivier Correvon,
avocat. 40%

**«Nous accueillons toute
personne confrontée
à des difficultés
indépendamment de
son origine ou de sa
confession»**

Michel Luthi, 100%
secrétaire administratif,
Dominique Collet, 90%
responsable secrétariat

Bureau de Neuchâtel :
Sandrine Gambetta, 60%
Johann Morel, 60%
Marlène Nicolet, 50%
jusqu'au 31 mai 2007
Doriane Teksen, 40%
Carmen Weber, 50%
dès le 1^{er} mai 2007
Rose-Marie Wenger, 40%
Isabelle Zeliani, 40%

Bureau de
La Chaux-de-Fonds
Jacqueline Miéville, 80%
Johann Morel, 20%
Daisy Sieber, 50%
Rose-Marie Wenger, 30%

Him Uch, 25%
employée de maison
bureau de Neuchâtel
Somkhid Magrini, 25%
employée de maison
bureau de
La Chaux-de-Fonds

mie ont eu également des répercussions sur le nombre de nos consultations.

Signalons enfin que notre collaboration avec le secteur social polyvalent est toujours aussi soutenue. La séance de travail hebdomadaire mise sur pied permet aussi bien aux juristes qu'aux assistants sociaux de collaborer à la recherche des solutions les meilleures.

SECTEUR ADMINISTRATIF

Cette année a représenté une période d'approfondissement des connaissances de ce monument qu'est le programme informatique GIDAS. La complexité de cet outil, qui nous permet actuellement de faire la comptabilité des dossiers de nos usagers d'une part, et la comptabilité du CSP proprement dit d'autre part, a peu à peu perdu de ses mystères et devient ainsi un instrument utilisable, malgré ses défauts de jeunesse, dont certains sont encore à corriger.

Le travail de ce secteur demeure varié: nos réceptionnistes sont très sollicitées pour accueillir, écouter, orienter, renseigner et répondre au mieux aux diverses demandes.

La vie du secteur: Le petit Dalan né en avril a imposé à sa maman, M^{me} Doriana Teksen un congé maternité durant lequel M^{me} Sandrine Gambetta et M. Johann Morel ont augmenté leur taux d'occupation pour la remplacer.

Mme Marlène Nicolet, secrétaire du secteur réfugiés à 50% nous a quittés en avril; elle a été remplacée par M^{me} Carmen Weber.

SECTEUR INSERTION

10 ans – 10 actions significatives: c'est en ces termes et de cette manière que le secteur insertion de la Joliette a marqué son dixième anniversaire en se proposant de réaliser 10 actions. En plus de ses activités habituelles, le programme a participé activement à deux manifestations multiculturelles, rénové le site www.inarsop.ch, construit 120 nichoirs pour la huppe

fascié, participé à l'intégration d'enfants dans le mouvement scout neuchâtelois, organisé un forum autour du thème «Vivre sans emploi?», créé et réalisé une crèche multiculturelle, ouvert un Marché de Noël, écrit un spécial 10^e dans UBAC 838 (le journal de la Joliette), monté deux petits spectacles, tourné une vidéo, etc. Le bilan général est plus que satisfaisant permettant tout à la fois, de rendre visible le travail qui se fait à la Joliette, d'offrir aux participants des activités particulières, de mobiliser l'ensemble des secteurs dans un projet commun et surtout, d'ouvrir de nouvelles perspectives et de nouveaux champs d'actions.

2007 fut aussi une année marquée pendant plusieurs mois par le blocus par le Service de l'action sociale de toute augmentation de nouvelle entrée dans le programme pour les bénéficiaires de l'aide sociale, et ceci pour des raisons financières.

69 personnes ont «traversé» notre programme cette année, dont 13 d'un bout à l'autre: 11 dépendant du Service des migrations, 8 du Service de l'emploi et 50 du Service de l'action sociale. 9 ont retrouvé un emploi, d'autres ont changé de programme, se sont vues reconnaître un droit à l'AI ou à l'AVS, ont déménagé hors du canton, commencé une formation, un stage ou ont arrêté, pour diverses raisons, leur processus d'insertion dans notre programme.

Notons à ce propos le gros travail d'accompagnement effectué en collaboration avec différents référents du réseau, les assistants sociaux des communes principalement, mais aussi les conseillers de l'Office régional de placement (ORP), les psychologues de l'Office régional de l'orientation scolaire et professionnelle (OROSP), des mandataires particuliers, etc.

Les 8 secteurs d'activités ont travaillé activement (artisanat, menuiserie, cuisine, jardin-bois, boulangerie, informatique, transport, maintenance) dégagant un léger bénéfice. Des formations à l'interne avec ou sans intervenants extérieurs ont été dispensées (informatique, soudure, tournage sur bois, diététique), des collaborations ou partenariats multiples se sont poursuivis (Marchés de l'Univers, Bel Horizon, Projets

Christian Beuret,
responsable du secteur,
100%

Catherine Garrigues,
collaboratrice, 60%

Chantal Hemma,
collaboratrice, 50%

Sophie Meylan,
collaboratrice, 30%

Jean-François Moser,
collaborateur, 60%

Micaël Schmutz,
collaborateur 50%

**«L'humanité n'est pas
un état à subir, c'est une
dignité à conquérir.»
Vercors**

«... tout système social, aussi justes que soient les principes sur lesquels il repose, court le risque de générer des inégalités et des injustices»

Isabelle Baume,
assistante sociale, 100%
directrice-adjointe

Frédéric Jakob,
assistant social, 100%

Cristina Arcieri-Torchia,
assistante sociale, 50%

Anne Bersot-Payrad,
assistante sociale, 40%

Marie-Noëlle Cattin,
assistante sociale, 60%

Silvia Jaquet,
assistante sociale, 50%

François Konrad,
assistant social, 40%

Estelle Picard,
assistante sociale, 80%

Christine Wyss,
assistante sociale,
30% à Job Eco

sud, Association de défense des chômeurs, Système d'échanges vaudrusien, etc.), des soutiens intersectoriels CSP aussi (boutiques, ramassages, mises sous pli, jardin, menuiserie, etc.).

L'équipe reste stable. Relevons que Florent Trijasse a effectué fructueusement son stage de troisième année d'animateur socioprofessionnel HES. Gaston Verdon reste notre fidèle psy de service en intervenant hebdomadairement en nos locaux.

SECTEUR SOCIAL

L'introduction, en janvier 2006, de l'art. 64a de la LAMal, conjuguée à une réduction du montant des subsides accordés par l'Etat, a eu des conséquences désastreuses dans le budget de nombreux ménages du canton. Si, en 2006, le montant des arriérés dus auprès des caisses-maladie s'avérait déjà important, que dire pour 2007? Les impayés s'additionnent et, rapidement, la facture totale s'élève à plusieurs milliers de francs. C'est l'escalade.

Non remboursé, le patient ne parvient à régler ni son médecin, ni son pharmacien.

Honteux, gêné, il se résigne et cesse ses consultations.

Heureusement, dès janvier 2007, l'Etat a quelque peu revu sa politique en matière de subsides.

Même si nous pouvons saluer cette démarche, nous constatons, toutefois, qu'une frange assez importante de la population demeure fragilisée, notamment lorsqu'il s'agit d'obtenir des aides financières de l'Etat.

Les effets de seuil

Parler des effets de seuil, c'est s'intéresser à cette population qui se trouve à la limite de tout droit à une prestation sociale, à une aide financière, car elle se situe systématiquement au-dessus de toutes les normes.

Son revenu disponible est inférieur à celui de l'ayant-droit, et pourtant elle ne peut pas y prétendre!

Interpeller les autorités, dénoncer ces effets de seuil en vue de les réduire font partie des missions auxquelles le CSP souscrit pleinement.

Un outil: Le fonds cantonal de desendettement

Si la conjoncture économique est bonne et le chômage en baisse actuellement, les à-coups de notre société restent très durs pour les personnes que nous rencontrons au CSP. Il est très difficile de vivre avec un seul salaire si l'on a charge de famille. Ce constat est d'autant plus tangible si l'on est divorcé et parent de plusieurs enfants.

Néanmoins, nous avons présenté, en 2007, 8 dossiers au comité du Fonds cantonal de désendettement et comptabilisons 10 dossiers en cours au terme de cette même année.

Ce fonds est un outil exceptionnel, mais les personnes surendettées doivent pouvoir trouver la motivation à gérer leur budget de désendettement sur plusieurs années et surtout avoir un revenu disponible suffisant. Souvent, un 2^e revenu du conjoint facilite le désendettement.

Trampoline'Haut à La Chaux-de-Fonds

Le groupe de Trampoline'Haut est formé en moyenne de huit personnes. Un couple ayant des enfants en bas âge, il est devenu peu à peu indispensable d'engager une baby-sitter pour s'en occuper, dans une salle attenante à celle de la réunion du groupe.

Les participantEs se sont réunis de janvier à décembre au cours de 36 séances de deux heures, dont 5 séances concernant l'action «Remplir nos déclarations d'impôts en groupe». Un des buts du groupe est d'offrir un lieu d'échange et de soutien. Les séances commencent par un tour de table où chacun peut déposer ses préoccupations ou ses bonnes nouvelles et donner des informations sur les «astuces» trouvées: des marchandises à bas prix, des bons trucs ou bonnes adresses découverts au cours de la semaine. Un autre but est de mener des actions d'intérêt général au profit des membres du groupe et/ou d'autres personnes en

«... la santé d'une société se mesure à l'attention qu'elle accorde aux plus faibles»

Anne Bersot-Payrard,
assistante sociale, 10%

Christine Wyss,
assistante sociale, 20%

«Il veut mettre sa liberté de parole au service des personnes en difficultés pour que leurs droits soient reconnus»

grande difficulté économique. Après l'action «Remplir nos déclarations d'impôts», menée en collaboration avec l'Espace des Montagnes à La Chaux-de-Fonds, et conjointement avec Trampolino du Bas, l'équipe du Haut, s'est attelée à élaborer une proposition concernant les remises d'impôts. Cette proposition a été soumise au Conseiller d'Etat, responsable des finances, lors d'une rencontre qui a eu lieu en août. Un projet a pu émerger de la discussion, projet qui a été retravaillé par Trampolin'Haut et des assistantes sociales.

Trampolino à Neuchâtel

En avril, Trampolino décide de mettre un terme au premier groupe d'intervention collective du CSP. Tout au long de ses 3 années d'existence durant lesquelles des séances étaient agendées quasi toutes les semaines, ce groupe a mené et initié pas moins de 6 actions sur des thèmes tels que la santé, la confidentialité dans les services publics, les changements de caisses-maladie, etc. Avec comme action la plus conséquente, qui vient d'ailleurs de se répéter pour la quatrième année consécutive, celle des «déclarations d'impôts». Que d'énergie, d'émulations et de projets se sont dégagés de ce groupe, véritable foyer de ressources et de compétences qui ne demandait qu'à être exploitées et sollicitées!

L'été a permis de réfléchir au démarrage d'un nouveau groupe, en y définissant, cette fois-ci un thème, **Solidaires, j'en fais mon affaire** et une durée de vie fixée à juin 2008. C'est ainsi que 6 personnes et 2 animatrices se sont retrouvées, à quinzaine, dès le mois de septembre. 7 séances se sont déroulées en 2007 autour des finances, des budgets, des changements de caisses-maladie,... afin que, petit à petit, chacun puisse s'approprier ou se réapproprier ses propres affaires administratives et financières. Confronter son point de vue, ses priorités, ses expériences: ainsi se nourrit le collectif et enrichit en même temps les discussions et les échanges entre participants. Très rapidement, la petite équipe de ce deuxième groupe est devenue très soudée et solidaire. Il y a même du plaisir à se retrouver et à échanger!

C'est aussi une autre manière pour ces personnes, toutes suivies individuellement par un assistant social du CSP, de prendre en main leur situation et, par conséquent, de tendre également à faire diminuer les interventions et démarches des travailleurs sociaux.

SECTEUR CONJUGAL

Impressionnant, le nombre de divorces en Suisse (52 sur 100 mariages) et en particulier dans le canton de Neuchâtel (68)! Le canton de Neuchâtel obtient ainsi en 2006 le record des divorces en Suisse.

L'augmentation du nombre de divorces n'est pas sans répercussion sur la stabilité sociale, sentimentale et financière de nombreux foyers de la société neuchâteloise.

Les services de consultations conjugales jouent un rôle important dans la vie sociale et familiale du canton de Neuchâtel par un travail d'accompagnement des couples en difficulté, de prévention du divorce et de suivi des clients qui n'ont comme issue que la séparation.

Les deux services de consultations conjugales du canton de Neuchâtel ainsi que le CSP Berne-Jura ont également conçu et préparé pour 2008 des groupes de parole et de soutien pour personnes divorcées et séparées.

Pour les entretiens de couple, les consultants viennent de l'ensemble du canton. La demande est toujours très soutenue dans les districts de Neuchâtel et de Boudry. Mais le déséquilibre entre les demandes provenant des différentes régions du canton s'est légèrement atténué en 2007.

En 2007, les personnes entre 30 et 50 ans ont constitué le 88% des demandes (68% en 2006). L'année précédente, la classe d'âge la plus représentée était celle des 25 à 45 ans.

La clientèle du service continue d'être cosmopolite (Algérie, Cameroun, Colombie, Espagne, France, Maroc, Pérou, Slovénie etc.), mais en 2007 les consultants ont été essentiellement suisses et italiens (respectivement 59% et 17%).



Conformément à la législation fédérale, le Canton participe au financement des services de consultation conjugale.

La subvention pour cette activité du CSP s'est élevée à Fr. 72'000.–.

Groupes de parole et de soutien pour personnes divorcées ou séparées, grâce au soutien de



Fondation pour la promotion de la diaconie communautaire.

et de la Loterie Romande.

Ce projet débutera en 2008, en collaboration avec le Service de consultation conjugale du canton, ainsi que du CSP Berne-Jura.

Antoine Borel,
conseiller conjugal, 60%

Les 466 entretiens de 2007, donnés à Neuchâtel et à La Chaux-de-Fonds ont été assumés par Antoine Borel conseiller conjugal à 60% dans le service de consultations conjugales du CSP de Neuchâtel.

SECTEUR RAMASSAGE ET BOUTIQUES

En 2007, sur 1597 appels reçus, 1279 ramassages et débarras ont été effectués. Le chiffre d'affaires total s'est élevé à Frs. 463'972.20 (budget Frs. 440'000.-) contre Frs. 439'661.25 en 2005, soit une augmentation de Frs. 24'310.95 (+5,53%). Notons qu'une vente aux enchères de tableaux provenant d'un débarras a rapporté Frs. 19'668.-. Si les ventes d'habits, de livres et d'objets divers sont en progression, celles des meubles et de la vaisselle stagnent ou diminuent légèrement. Les ramassages de meubles ne procurent plus un nombre suffisant d'objets revendables pour nos trois boutiques. Pour remédier à cet état de fait, un service de débarras d'appartements et de maisons sera mis sur pied en 2008, ce qui devrait nous procurer un plus grand volume d'objets à revendre. Un projet de collaboration avec «La Joliette» dans le domaine de la restauration de meubles est à l'étude.

Le traditionnel marché de Noël à «La Joliette», de même que la vente «Sur la rue», au mois de juin, devant nos boutiques à La Chaux-de-Fonds ont contribué à faire mieux connaître notre institution.

Par rapport au budget de Frs. 425'000.-, les charges se montent à Frs. 479'706.15. Le dépassement de Frs. 54'706.15 est dû, principalement, à l'engagement d'une nouvelle responsable de nos boutiques à La Chaux-de-Fonds, en la personne de M^{me} Claudine loset qui remplace à un taux d'activité plus élevé M^{me} Claire Bernard en arrêt de maladie. Notons que, grâce au dynamisme de M^{me} loset, nos boutiques de la rue du Puits 1 ont fière allure et rencontrent un grand succès.

Le remplacement de la «planche» d'entrée de notre boutique aux Sablons 48, à Neuchâtel, par une porte vitrée, n'a pas pu se faire, comme prévu, en 2007. Ce sera chose faite en 2008. Par contre, une enseigne

*Claudine loset,
collaboratrice 70%
boutique de
la Chaux-de-Fonds*

*Jacqueline Sandoz,
collaboratrice 50%
boutique de Neuchâtel*

*Nils Günzinger, 90%
responsable des ramassages*

*Manuel Beiro, 90%
ramasseur*

*Jaimes Quinceno
Jorge-Luis, 90%
ramasseur*

lumineuse a été posée et signale mieux «La Grande Puce».

Notre équipe de ramassage est à nouveau au complet, soit trois personnes salariées et une sous contrat d'insertion sociale et professionnelle (ISP), à qui sera proposé un contrat de durée déterminée au début 2008. Une cinquième personne pourrait être engagée sous contrat ISP dès que le service de débarras sera opérationnel. Le problème du remplacement et du renouvellement des personnes bénévoles occupées dans nos magasins demeure, plus précisément à La Chaux-de-Fonds. C'est bien volontiers que nous accueillons de nouvelles collaboratrices ou collaborateurs. Si vous êtes intéressés, n'hésitez donc pas à nous contacter!

Rappelons que cette partie de l'activité du CSP profite directement aux moins favorisés et dépanne bon nombre de personnes dans le besoin immédiat grâce aux prix très bas pratiqués.

**«Le CSP peut
compter également
sur des bénévoles
qui enrichissent et
optimisent l'ensemble
des prestations offertes»**

POLITIQUE FINANCIÈRE ET BUDGÉTAIRE

Notes concernant l'exercice 2007

Comme d'habitude, nous nous limitons à quelques commentaires qui nous semblent les plus significatifs.

D'une manière générale, nous avons continué de faire en sorte que nos dépenses soient calculées en fonction de nos recettes, ceci tout en permettant que notre institution puisse accomplir sa mission dans les meilleures conditions possibles. Les charges salariales, compte tenu de certains aménagements de temps de travail, ont pu être contenues. Les frais d'utilisation des bâtiments sont restés en-deçà du budget prévu. Il en va de même des charges administratives. Notons qu'il n'y a eu aucune acquisition de matériel ou de mobilier cette année.

Compte tenu des difficultés et de l'insatisfaction rencontrées, le développement des programmes informatiques a été gelé. Grâce à l'augmentation des recettes des Amis du CSP, de celles des boutiques et à la récupération d'indemnités diverses concernant le personnel, le total des produits est légèrement supérieur à celui du budget.

Relevons que la rubrique «Fonds divers», au passif du bilan, comprend l'attribution en fin d'année d'un don important de la Loterie Romande (Fr. 160'000.-), en faveur du projet de prévention à l'endettement des jeunes «Les Ficelles du Budget».

La situation financière du CSP reste cependant préoccupante. En effet, le Fonds de soutien, qui, depuis 2001, comble régulièrement le déficit, arrive à bout de souffle. Une réflexion générale sur la façon de fonctionner du CSP est en cours. La recherche de nouvelles ressources financières est impérative afin d'assurer son bon fonctionnement.

Le secteur Insertion continue de très bien fonctionner grâce à une gestion rigoureuse.

Fonds en gérance

Le montant total de ces Fonds est de Fr. 490'525.35 au 31.12.2007. Il ne figure pas au bilan du CSP qui ne peut disposer du capital et des intérêts que conformément aux buts fixés par ceux qui ont constitué ces Fonds. Leur comptabilité, tenue séparément de celle du CSP, est aussi contrôlée par la fiduciaire.

Il s'agit des Fonds: Alice Christian, Veuves, orphelins et famille monoparentales, Incurables, Fonds Particulier, Désendettement, Requérents et permis F, Amies de la Jeune Fille.

Fonds de soutien au financement du CSP

Au cours de l'exercice 2007, le Fonds n'a reçu aucune donation et aucune succession n'est venue augmenter son capital. Le Fonds a été débité d'un montant de Fr. 314'200.– en couverture de l'excédent de charges de l'exercice en cours. Ce montant sera versé au CSP en 2008.

Les intérêts bruts s'élèvent à Fr. 29'900.– et les frais de gestion et de garde à Fr. 2'700.–. C'est donc un montant net de Fr. 27'200.– qui a été crédité au CSP à titre d'intérêts du Fonds. Les intérêts courus au 31.12.2007 s'élèvent à Fr. 20'481.39.

Après ces opérations, la fortune du Fonds s'élève, au 31.12.2007, à Fr. 1'281'883.62, alors qu'elle se montait à Fr. 1'581'899.70 au 31.12.2006.

Fonds propres

Les intérêts des fonds propres du CSP s'élèvent eux à Fr. 11'224.03.

COMPTABILITÉ GÉNÉRALE DU CSP

CHARGES	Budget 2007	Comptes 2007	Budget 2008
Salaires et charges sociales	1'890'000.00	1'901'424.85	1'909'000.00
Autres charges du personnel			
- Formation et perfectionnement	8'000.00	5'324.30	6'000.00
- Supervision	3'000.00	1'670.00	2'000.00
- Journaux et revues spécialisées	8'000.00	5'956.52	6'000.00
- Déplacements	22'000.00	16'291.80	18'000.00
- Recherche de personnel	3'000.00	0.00	2'000.00
- Frais de traduction	5'000.00	2'408.60	3'000.00
Frais d'utilisation des bâtiments			
- Loyer des bureaux, chauffage et électricité	64'500.00	79'166.10	85'700.00
- Charges Puits 1	31'000.00		
Bureau et Administration			
- Fournitures de bureau	25'000.00	20'144.45	25'000.00
- Taxes téléphoniques	15'000.00	14'203.90	15'000.00
- Frais de poste, affranchissement	11'000.00	10'521.95	10'000.00
- Frais bancaires et taxes CCP	5'000.00	4'615.63	5'000.00
- Frais de réception	3'000.00	2'729.85	3'000.00
- Cotisations, dons	4'000.00	3'385.00	4'000.00
- Honoraires fiduciaires	3'000.00	3'000.00	3'000.00
- Publicité (+ rapport annuel)	13'500.00	10'435.60	13'500.00
- Equipements	10'000.00	1'719.00	5'000.00
- Locations extérieures		1'500.00	1'500.00
- Autres frais	4'000.00	1'647.53	4'000.00
- Amortissements	0.00	0.00	0.00
Divers			
- Ajustement provision sur débiteurs douteux	15'000.00	0.00	0.00
Informatique			
- Maintenance + développement GIDAS	60'000.00	38'340.85	52'000.00
Assurances	2'500.00	2'279.65	2'300.00
Charges donateurs réguliers			
- Charges Appel de Mars	35'000.00	30'048.30	34'000.00
- Charges Amis du CSP	20'000.00	15'281.40	16'000.00
Charges secteur Ramassages	425'000.00	481'888.20	552'900.00
Attributions réserves			
Couverture du déficit du secteur «Insertion»	20'000.00	20'000.00	20'000.00
TOTAL	2'705'500.00	2'673'983.48	2'797'900.00

COMPTABILITÉ GÉNÉRALE DU CSP

PRODUITS	Budget 2007	Comptes 2007	Budget 2008
Subvention de l'EREN et des paroisses	611'000.00	611'100.00	614'400.00
Subvention de l'Etat et des communes			
- Subvention de l'Etat	180'000.00	180'000.00	180'000.00
- Soutien financier des communes	23'000.00	29'090.00	28'000.00
Indemnisation du travail auprès des réfugiés			
- Indemnisation par le SAS	217'000.00	203'000.00	227'500.00
- Forfait administratif permis B	133'000.00	135'000.00	112'000.00
Indemnisations et subventions pour:			
- Prestations requérants asile EPER	25'000.00	25'000.00	25'000.00
- Prestations Evologia	33'000.00	33'000.00	33'000.00
- Subvention Etat - Service conjugal	72'000.00	72'000.00	72'000.00
- Prestations diverses		2'740.90	-
- Prestations JOB-Eco	33'000.00	33'000.00	5'500.00
- Prestations «Echelle» (OSAR)	21'000.00	50'754.50	12'000.00
- Prestations «Trampolino»	25'000.00	25'916.40	26'000.00
- Dissolution réserve informatique	20'000.00		
Dons, legs et intérêts actifs			
- Intérêts actifs	15'000.00	11'224.03	11'000.00
- Prestations et produits divers		6'576.35	-
- Recettes Appel de Mars	70'000.00	64'418.75	75'000.00
- Recettes Amis du CSP	90'000.00	119'793.20	90'000.00
- Dons consultations conjugales		8'070.00	7'000.00
- Dons et legs	80'000.00	40'706.55	40'000.00
- Location Puits 1	64'000.00	59'073.90	65'000.00
Participation Fonds de soutien CSP			
- Intérêts	40'000.00	27'200.00	20'000.00
- Contribution	380'000.00	314'200.00	251'000.00
- Remboursements APG, assurances et divers	10'000.00	144'999.05	105'000.00
Produit ramassages et boutiques	440'000.00	463'972.20	490'000.00
TOTAL	2'582'000.00	2'660'835.83	2'489'400.00
TOTAL DES CHARGES	-2'705'500.00	-2'673'983.48	-2'797'900.00
EXCEDENT DE CHARGES / PRODUITS	-123'500.00	-13'147.65	-308'500.00

COMPTABILITÉ GÉNÉRALE DU CSP

	Bilan au 31 décembre 2007	
	Actif (Frs.)	Passif (Frs.)
Caisse	9'861.30	
Poste	332'198.80	
Banque	318'551.91	
Titres	311'389.85	
Clients débiteurs	85'153.89	
Débiteurs divers	812'838.53	
Actifs transitoires	142'062.45	
Stocks	12'361.20	
Equipements Swisscom	1.00	
Véhicules	2.00	
Immeubles	650'000.00	
Créanciers divers		216'694.85
Clients momentanément créanciers		53'622.66
Comptes d'avances		350'000.00
Capital		650'000.00
Pertes et profits reporté		-1'336.89
Excédent de charges 2007		-13'147.65
Réserves attribuées		796'787.76
Réserve libre		100'000.00
Fonds divers		251'416.74
Passifs transitoires		4'785.00
Provisions		265'598.46
Totaux	2'674'420.93	2'674'420.93
Fonds gérés fiduciairement	490'525.35	490'525.35

SECTEUR INSERTION, LA JOLIETTE

	Bilan au 31 décembre 2007	
	Actif (Frs.)	Passif (Frs.)
Caisses	1'726.20	
CCP	16'898.54	
BCN-NE: C 155572.01	30'344.50	
Débiteurs	11'118.00	
CSP Neuchâtel - c/c	34'815.85	
Impôt anticipé	38.84	
Actifs transitoires	3'825.00	
Stocks	5'556.40	
Pertes et profits reportés (31.12.2002)		-6'238.09
Créanciers		6'081.95
Avances CSP		15'000.00
Passifs transitoires		2'000.00
Fonds: Nouveau projet		5'230.90
Provision débiteurs douteux		1'273.40
Provision CSP (couverture de déficits)		80'975.17
	104'323.33	104'323.33

SECTEUR INSERTION, LA JOLIETTE

CHARGES	Budget 2007	Comptes 2007	Budget 2008
Salaires et Charges d'encadrement	221'000.00	221'893.90	229'500.00
Accompagnement social et orientation	48'000.00	53'566.20	54'000.00
Stagiaires	6'000.00	5'967.75	6'000.00
Formation	4'000.00	4'276.00	4'000.00
Intervenants extérieurs	2'000.00	2'000.00	2'000.00
Loyer, Electricité + Eau	39'000.00	35'292.45	39'000.00
Chauffage	7'500.00	7'416.65	9'000.00
Equipement, mobilier	7'000.00	5'489.95	7'000.00
Entretien bâtiment	2'500.00	7'411.30	3'000.00
Frais de bureau et d'administration	3'000.00	2'822.80	3'000.00
Téléphones	3'500.00	4'232.80	3'500.00
Véhicules, déplacement, transports	24'000.00	22'115.70	20'000.00
Menuiserie	18'000.00	11'319.80	15'000.00
Artisanat	3'000.00	1'834.20	3'000.00
Atelier mécanique	700.00	157.00	400.00
Maintenance	1'500.00	1'214.10	1'000.00
Exploitation stands	1'500.00	2'569.15	1'500.00
Jardin	1'000.00	431.30	2'000.00
Bois	2'000.00	1'597.10	2'000.00
Cuisine	30'000.00	33'054.10	30'000.00
Boulangerie	4'500.00	4'880.65	4'500.00
Communication	3'000.00	2'342.80	2'500.00
Cafétéria	4'000.00	4'070.35	4'000.00
Dépenses diverses	1'000.00	1'541.21	1'000.00
Utilisation don LORO	0.00	10'670.85	0.00
Frais 10e anniversaire	3'000.00	8'435.20	0.00
Honoraires fiduciaire	2'000.00	2'000.00	2'000.00
Frais de certification			3'500.00
Assurance-accidents bénévoles	500.00	100.00	100.00
Frais, Taxes CCP - Banque	200.00	266.41	200.00
TOTAUX CHARGES	443'400.00	458'969.72	452'700.00

SECTEUR INSERTION, LA JOLIETTE

PRODUITS	Budget 2007	Comptes 2007	Budget 2008
Véhicules, déplacements, transports	6'000.00	5'872.80	6'000.00
Menuiserie	24'000.00	15'782.15	21'000.00
Artisanat	4'000.00	5'288.75	4'000.00
Atelier mécanique	1'500.00	293.00	800.00
Maintenance	7'000.00	6'619.50	7'000.00
Exploitation stands	2'500.00	2'170.00	2'500.00
Jardin	1'500.00	1'160.00	3'000.00
Bois	3'000.00	2'806.90	3'000.00
Cuisine	35'000.00	35'269.60	35'000.00
Boulangerie	9'000.00	7'544.10	9'000.00
Communication	2'000.00	1'000.00	1'000.00
Cafétéria	6'000.00	5'362.70	6'000.00
Recettes diverses	500.00	783.55	500.00
Don Loterie Romande (LORO)	0.00	10'670.85	0.00
Spécial 10e anniversaire	0.00	6'068.85	0.00
Contribution Etat	313'900.00	316'802.70	328'150.00
Remboursement salaires	0.00	9'128.70	0.00
Indemnisation pour stage	3'500.00	3'825.00	3'500.00
Dons	0.00	120.00	0.00
Intérêts créanciers	0.00	111.05	0.00
Dissolution réserve	0.00	2'289.52	0.00
Couverture du déficit par CSP	20'000.00	20'000.00	20'000.00
Dissolution réserve nouveau projet	3'000.00		
TOTAUX PRODUITS	442'400.00	458'969.72	450'450.00
Total charges	443'400.00	458'969.72	452'700.00
Résultat	-1'000.00	0.00	-2'250.00

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
Billet du président du comité	2
Billet du directeur	4
Membres du comité au 31 décembre 2007	6
Collaborations	7
Remerciements	8
Rapports des secteurs:	
- <i>Requérants d'asile</i>	10
- <i>Réfugiés statutaires</i>	11
- <i>Programme Echelle</i>	12
- <i>Juridique</i>	13
- <i>Administratif</i>	14
- <i>Insertion</i>	14
- <i>Social</i>	16
- <i>Conjugal</i>	19
- <i>Ramassage et boutiques</i>	20
Politique financière et budgétaire	22
Charges: Budget et Comptes 2007 + budget 2008 du CSP	24
Produits: Budget et Comptes 2007 + budget 2008 du CSP	25
Bilan au 31 décembre 2007 du CSP	26
Bilan au 31 décembre 2007 Insertion	27
Charges: Budget et Comptes 2007 + budget 2008 Insertion	28
Produits: Budget et Comptes 2007 + budget 2008 Insertion	29

LES BOUTIQUES

The logo for CSP (Centre Social Protestant) features the letters 'CSP' in a bold, black, sans-serif font. The letters are set against a yellow, horizontally-oriented oval background that is slightly tilted.

CENTRE SOCIAL PROTESTANT

A Neuchâtel

La Grande Puce 032 724 76 84

Meubles, vêtements, livres et objets divers

Rue des Sablons 48

Mardi à vendredi: 15h00 à 18h00

Samedi: 09h00 à 12h00

Au Val-de-Ruz

La Jonchère 079 339 05 69

Marché aux puces, meubles, vêtements,
bibelots, vaisselle, livres

Près de Boudevilliers (Val-de-Ruz)

Mercredi: 14h00 à 17h00

Samedi: 09h00 à 12h00

A La Chaux-de-Fonds

Le Bouquiniste 032 968 18 19

Les belles occasions dans le monde du livre

Angle Versoix-Soleil

L'Habillerie 032 968 18 19

Boutique de vêtements usagés

Puits 1 et Soleil 2

Le Vieux Puits 032 968 18 19

Meubles, objets divers et insolites

Mardi à vendredi: 15h00 à 18h00

Samedi: 09h00 à 12h00

Nouveau

**Débarras de maisons et d'appartements:
demandez nos conditions**

Neuchâtel
Tél. 032 722 19 60

La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 967 99 70

votre code donneur

CCP 20-4713-9

Notre code d'honneur: aider les personnes en difficulté sans distinction d'origine ni de confession vivant chez nous. Grâce à votre soutien financier, vous nous permettez d'agir concrètement.



CENTRE SOCIAL PROTESTANT